

# Prud'hommes : étudiants et Medef s'associent pour créer un guide



■ Les étudiants du master 2 Droit processuel de l'université de Bourgogne ont rédigé les trente fiches pratiques du guide de procédure prud'homale. Assis au premier plan : Pierre-Antoine Kern, président du Medef 21, et Jean Guzzo, vice-président de l'université. Photo J. R.

Comment faire pour que lors d'un conflit du travail amené devant le conseiller prud'homal, ce dernier ne soit pas désarmé ? Élu, représentant les employeurs ou les salariés, il n'est le plus souvent pas un juriste.

Le Medef de Côte-d'Or, en partenariat avec l'université de Bourgogne, a voulu proposer une solution. Il a donc imaginé un guide de procédure prud'homale. *Via* ledit partenariat, les étudiants du master 2 Droit processuel de l'université, codirigés par Cécile Caseau-Roche, coresponsable du master2, se sont chargés de rédiger les trente fiches pratiques de ce guide. Ce classeur cartonné aux couleurs du Medef (qui existe également sous forme numérique) était officiellement remis aux futurs nouveaux conseillers "employeurs", mercredi. En effet, 53 con-

“ D'autres Medef ont déjà proposé de nous racheter l'ouvrage ! ”

**Pierre-Antoine Kern,**  
président du Medef 21

seillers émanant de syndicats professionnels comme le Medef, la CPME, la FDSEA (et 53 conseillers pour représenter les salariés) vont être désignés (et non plus élus comme c'était le cas jusqu'à présent) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au conseil de prud'hommes de Dijon. M<sup>e</sup> Romain Cluzeau, vice-président du pôle travail du Medef21 a conclu sur la qualité des fiches. L'accueil qui leur a été fait est plus que positif.

J. R.